

**Les commissions scolaires :
vos partenaires incontournables de
l'adéquation formation-emploi**

Originalité – Souplesse – Pluralité – Présence

Alain Fortier, président

**Colloque Éducation/Formation en santé et
services sociaux
Le 20 septembre 2018**



**La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec**

Objectifs

- Illustrer la richesse des options de formation offertes dans vos commissions scolaires
- Démontrer que le milieu scolaire dépasse les murs de l'école
- Convaincre que les commissions scolaires ont des solutions à offrir à chaque besoin des employeurs ou des employés



La pénurie de main-d'œuvre en santé et services sociaux

LEDEVOIR

Santé - Québec prédit une forte pénurie de main-d'oeuvre

La Presse Canadienne - 22 août 2011

 ICI Abitibi-Témiscamingue
+ DE RÉGIONS ▾

ACCUEIL | SANTÉ | ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Pénurie de main-d'oeuvre : le CISSS-AT réduit ses activités pour la période estivale

Publié le mercredi 27 juin 2018



 ICI Côte-Nord
+ DE RÉGIONS ▾

ACCUEIL | SANTÉ | HÔPITAUX

Recherche de solutions à la pénurie de main-d'œuvre au CISSS de la Côte-Nord

Publié le mercredi 4 avril 2018

≡ leSoleil



9 septembre 2016 / Mis à jour le 10 septembre 2016 à 13h17

Besoin criant de préposés à l'entretien ménager au CHU de Québec



ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

Droit des personnes et mission de la commission scolaire

Article 1 : *Toute personne a droit (...) aux services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448.*

Article 207.1 : *La commission scolaire a pour **mission d'organiser les services éducatifs** au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.*

Article 255 : *La C. s. contribue, par des activités de formation de la main-d'œuvre, d'aide technique à l'entreprise et d'information, à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique, à l'implantation de technologies nouvelles et à leur diffusion, ainsi qu'au développement de la région.*



Portrait de la formation professionnelle

La formation professionnelle est accessible partout au Québec

- 185 programmes ou formations exportables d'une région à l'autre selon les besoins et les ententes entre commissions scolaires, aux modèles pédagogiques variés, adaptés pour répondre au contexte du marché du travail
- Des calendriers adaptés au cycle du marché du travail
- Enseignantes et enseignants issus du domaine de spécialisation de la formation



Principaux cheminements en formation professionnelle (secteur de la santé et des services sociaux)

Diplôme d'études professionnelles (DEP) et Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

- Assistance technique en pharmacie (1 250 heures)
- Santé, assistance et soins infirmiers (1 800 heures)
- Assistance à la personne en établissement et à domicile (870 heures)
- Secrétariat médical (ASP) (450 heures)



Exemple d'adaptation à la réalité du marché du travail (DEP)

Assistance à la personne en établissement et à domicile

- Préoccupation commune du CIUSS de la Capitale-Nationale et de la commission scolaire (attraction et rétention de la main-d'œuvre)
- Développement en partenariat de la formule pédagogique
- Formation offerte entièrement en CHSLD (870 heures)
- Situations d'apprentissage réelles en résidence
- Expérience répétée dans plusieurs régions



Attestation d'études professionnelles (AEP)

- Initiée par un besoin manifesté par les employeurs
- Attestation délivrée par la commission scolaire et reconnue partout au Québec
- Durée plus courte : entre 180 et 600 heures
- Formation sur des tâches spécifiques de travail



Attestation d'études professionnelles (AEP)

Liste des AEP en santé et services sociaux

- Assistance en résidence privée pour aînés
- Hygiène et salubrité en milieu de soins
- Service à la clientèle
- Soins animaliers
- Soins palliatifs
- Soutien administratif




Exemple d'adaptation à la réalité du marché du travail (AEP)

AEP en soins animaliers

- AEP développée en partenariat par Réseautact (service aux entreprises des commissions scolaires de l'Outaouais) et des partenaires du réseau de la santé
- Besoin de formation soulevé par le réseau de la santé
- Avant sa mise sur pied, postes occupés par des techniciens en santé animale (trop qualifiés) ou des détenteurs du diplôme d'études secondaires (qualification insuffisante)

Retombées favorables

- Diminution de la pression sur les milieux de recherche (formation)
-  Réduction du taux de roulement des employés

Doit-on aller à l'école pour obtenir son diplôme?

« Une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà ni à refaire, dans un contexte scolaire formel, des apprentissages qu'elle a déjà réalisés dans d'autres lieux, selon d'autres méthodes. Ce qui importe dans la reconnaissance des acquis, c'est ce que la personne a appris, et non les lieux, les circonstances ou les méthodes d'apprentissage ».

Reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique – Cadre général-Cadre technique, MELS (2013)

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Clientèle cible

- Toute personne ayant développé des acquis et compétences en dehors du cadre scolaire, sans détenir un diplôme les reconnaissant

Objets d'évaluation

- Apprentissages faits en dehors du cadre scolaire
- Expérience de travail
- Expériences de vie (ex. : loisirs, bénévolat, etc.)

Cadre d'évaluation

- Évaluation des acquis par la commission scolaire à partir des compétences du programme d'études ministériel



Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Retombées favorables

- Obtention d'un DEP ou d'une AEP plus rapidement
- L'identification d'employés de l'entreprise disposés à occuper un emploi touché par la rareté de main-d'œuvre



Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Rôle de l'employé : Adresser sa demande de RAC à la commission scolaire

Rôle pouvant être joué par l'établissement de santé : Faciliter l'organisation de la RAC au sein de son établissement en collaboration avec la commission scolaire

Exemples : Aménager un point de chute des demandes et permettre les entrevues d'évaluation en milieu de travail, aménager l'horaire de travail de l'employé afin de faciliter la démarche, etc.



Formation sur mesure développée pour les entreprises : les services aux entreprises des commissions scolaires (SAE)

- Mise sur pied de Formation Québec en réseau (FQR) pour répondre à des besoins de formation sur mesure
- Cheminement plus souple en formation professionnelle
- Contenus de la formation développés conjointement avec vous
- Durée moyenne : Variable selon les besoins
(1 heure – 40 heures – 300 heures – etc.)



Exemple d'adaptation à la réalité du marché du travail (SAE)

Soins palliatifs

- Le Dr Hubert Marcoux (Hôpital Jeffery Hale - Saint Brigid's) et le Dr Louis Dionne (Fondation de la Maison Michel Sarasin) ont interpellé une commission scolaire afin de bonifier la formation des infirmières et des infirmiers et des infirmières et des infirmiers auxiliaires de l'unité de soins palliatifs
- 30 à 45 heures consacrées aux soins palliatifs en formation initiale
- Développement de la formation en partenariat entre l'hôpital et la commission scolaire



L'exemple des soins palliatifs

Retombées favorables

- Outiller les infirmières et les infirmiers et les infirmières et les infirmiers auxiliaires pour adapter leur approche avec l'utilisateur et son entourage
- Favoriser le développement des compétences relationnelles et techniques



Les services aux entreprises des commissions scolaires (SAE)

Autres exemples

- Préposé aux services alimentaires et aux activités logistiques en milieu de santé – C. s. des Premières-Seigneuries
- Terminologie médicale (en ligne) – C. s. de la Beauce-Etchemin
- Formation de soins de pieds – C. s. de la Seigneurie-des-Mille-Îles



Retombées du partenariat entre l'établissement de santé et la commission scolaire

- Maintien de l'expertise au sein de l'établissement de santé
- Maintien en emploi des travailleuses et travailleurs
- Développement des compétences en continu



Les commissions scolaires : vos partenaires incontournables de l'adéquation formation-emploi

- **Originalité** des formations proposées par les commissions scolaires
- **Souplesse** de bâtir ensemble un programme sur mesure, adapté à vos besoins spécifiques
- **Pluralité** des cheminements, pluralité des programmes, pluralité des formules pédagogiques
- **Présence** partout au Québec



Pour joindre votre commission scolaire

Les coordonnées des commissions scolaires membres
sont disponibles sur le site de la FCSQ

fcsq.qc.ca



DEP/ASP/AEP/SAE

Merci de votre attention!

